



LES PYRAMIDES D'OR 2013

CAHIER DES CHARGES



Prix de l'Innovation 2013 (programmes de construction de logements ou d'immobilier tertiaire)

PRIX DECERNES :

- Echelon régional : La Pyramide d'Argent
- Echelon national : La Pyramide de Vermeil

PREAMBULE :

Dans le cadre de son partenariat institutionnel avec la Fédération des promoteurs immobiliers de France (FPI), LE GROUPEMENT INDUSTRIE PROMOTION – GIP s'associe à l'action de promotion de la qualité développée par le Président François Payelle.

En décernant le « Prix de l'Innovation », le GIP souhaite valoriser les réflexions les plus innovantes et respectueuses de l'environnement dans les programmes de construction de logements et d'immobilier tertiaire.

CRITERES MINIMUM :

Le GIP souhaite à travers ce prix, récompenser les projets mettant l'innovation dans le choix des matériaux et équipements, de l'architecture et des procédés de construction de la conception à la réalisation.

Le candidat devra expliquer en quoi ses choix innovants mettent en valeur les principales qualités fonctionnelles et durables de l'immeuble et répondent aux nouveaux besoins de l'occupant final.

CRITERES DE SELECTION :

Les programmes retenus sont nécessairement des projets ou des nouvelles réalisations de **logements ou d'immobilier tertiaire.**

I – L'Innovation dans la conception :

Les candidats devront avoir fait des choix innovants : esthétique (ex : façades végétales), technique (ex : bâtiment sur pilotis, bâtiments flottants ...), bioclimatique (ex : adaptation du bâtiment à l'environnement, performance énergétique) ou tout autre choix auquel les concepteurs du concours n'ont pas pensé.

II – L'Innovation dans les procédés de construction et la mise en œuvre :

Les candidats pourront se prévaloir de procédés de construction innovants afin de répondre aux exigences du Grenelle de l'environnement (ex : construction en bois ou en métal). Ces innovations servent des critères environnementaux mais aussi des critères de nature différentes (ex : accessibilité, sécurité, esthétique, confort...).

III – L'Innovation dans les matériaux de construction :

Matériaux du développement durable :

- Les matériaux d'isolation (performance des matériaux ...)
- Les fenêtres (double ou triple vitrage...), façade double peau, vitrage respirant
- Les équipements (pompes à chaleur, chaudières à condensation, ventilation, chauffage, économies d'eau, automatismes...)
- Inertie thermique (système de climatisation passive, protections solaires ...)
- L'énergie solaire (thermique et voltaïque)

Mais pas seulement

- Bétons, revêtements spéciaux....

IV – l’Innovation dans le montage financier ou commercial :

Montage financier : les candidats pourront avoir mis en place une ingénierie financière innovante, attractive et adaptée aux problématiques locales ou régionales (ex : accord financier avec une collectivité pour favoriser la primo accession, montage innovant sur le crédit ou les garanties...).

Marketing de l’innovation: le candidat doit avoir montré ses capacités à innover et à surprendre en termes de marketing tout en anticipant ses besoins afin de répondre aux exigences et aux attentes du client final.